

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 480-13:2015

Adjuvants pour béton, mortier et coulis - Méthodes d'essai - Partie 13: Mortier à maçonner de référence pour les essais menés sur les adjuvants de

Admixtures for concrete, mortar and
grout - Test methods - Part 13: Reference
masonry mortar for testing mortar
admixtures

Zusatzmittel für Beton, Mörtel und
Einpressmörtel - Prüfverfahren - Teil 13:
Referenz-Baumörtel für die Prüfung von
Zusatzmitteln für Mauerwerksmörtel

06/2015



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 480-13:2015 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 480-13:2015.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Adjuvants pour béton, mortier et coulis - Méthodes d'essai - Partie 13: Mortier à maçonner de référence pour les essais menés sur les adjuvants de mortier

Zusatzmittel für Beton, Mörtel und Einpressmörtel -
Prüfverfahren - Teil 13: Referenz-Baumörtel für die Prüfung
von Zusatzmitteln für Mauerwerksmörtel

Admixtures for concrete, mortar and grout - Test methods -
Part 13: Reference masonry mortar for testing mortar
admixtures

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 10 avril 2015.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application.....	4
2 Références normatives	4
3 Constituants	4
3.1 Ciment.....	4
3.2 Sable	4
3.3 Eau de gâchage.....	5
4 Mortier à maçonner de référence	5
5 Confection du mortier à maçonner de référence de consistance normale	5
5.1 Composition des mélanges	5
5.2 Mode opératoire pour le malaxage	6
5.3 Mortier destiné à l'essai après une période de repos.....	6
5.4 Mortier destiné à l'essai après une durée de malaxage plus longue	6
6 Calcul de la réduction de la teneur en eau (adjuvants entraîneurs d'air ou plastifiants)	6
7 Rapport d'essai	7